

Livre 2010 : table ronde n° 2
Le développement de la lecture chez les publics éloignés du livre
Etat des lieux

L'éloignement par rapport au livre et à la lecture revêt deux aspects :

- physique – cas des personnes qui, pour une raison ou une autre, ne peuvent accéder à une bibliothèque ou à une librairie, comme la population carcérale ; cas des handicapés moteurs ou visuels, vis-à-vis de l'objet imprimé – et géographique à raison de la distance entre le domicile et les lieux de diffusion ;
- culturel et symbolique, marqué par le désintérêt et le rejet, type d'éloignement dont toutes les enquêtes sociologiques relèvent le caractère social (phénomène de la « reproduction »), le rapport au livre, de surcroît, étant fortement corrélé à l'expérience personnelle de l'apprentissage de la lecture et du parcours individuel au sein de l'institution scolaire.

Délibérément, il ne sera pas question ici de catégories de publics dites « spécifiques », qu'il s'agisse de personnes handicapées, en établissements de soins ou pénitentiaires, non parce la question de leur accès au livre et à la lecture ne se pose pas, mais parce qu'en soi le sujet est relativement bien connu et circonscrit, et devrait connaître des évolutions significatives dans les années qui viennent. En revanche, l'éloignement sous l'angle de l'aménagement du territoire, et l'accès à la lecture de publics en difficulté sous celui de la médiation constituent des sujets où la réflexion mérite d'être approfondie et renouvelée.

1°) L'accès au livre : une question d'aménagement du territoire¹

- Le nombre de bibliothèques publiques est depuis les années 70 en augmentation constante : selon les critères de la Direction du livre et de la lecture (DLL)², 930 bibliothèques municipales (BM) étaient recensées en 1980, 2 913 en 2004 ; 4 252 sont officiellement identifiées à ce jour ; on dénombre environ 18 000 « lieux de lecture », allant de l'étagère de livres dans la mairie d'une commune rurale aux grands équipements centraux des métropoles régionales (plus de 20 000 m² à Lyon³ ou Marseille⁴).
- Les bibliothèques départementales de prêt (BDP), dont le programme de construction a débuté en 1945 pour s'achever en 1999, conçues pour desservir la population des zones rurales directement par bibliobus, ou indirectement par dépôt de documents, sont au nombre de 97⁵. Elles desservent 75,3 % de la population des communes de moins de 10 000 habitants.
- La cartographie des implantations de BM correspond grosso modo à la répartition géographique de la population ; encore faut-il en considérer la qualité des services, la quantité et la diversité des collections ; ainsi, 1 229 bibliothèques municipales (soit 42,2%) atteignent une surface conforme aux critères d'éligibilité à l'aide de l'Etat aux

¹ Sauf mention contraire, les chiffres cités sont extraits soit de la base nationale des statistiques des bibliothèques territoriales de la DLL (données 2004 - <http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/index-dll.htm>), soit des résultats de l'enquête nationale sur l'évolution de la fréquentation, de l'usage et de l'image des bibliothèques municipales (CREDOC 2005 - <http://www.credoc.fr/>).

² Pour faire partie de la base nationale, les bibliothèques doivent répondre à l'un au moins des critères suivants : existence d'un budget d'acquisition, d'un nombre minimal d'heures d'ouverture, ou d'au moins un emploi à mi-temps d'un agent de la fonction publique.

³ <http://www.bm-lyon.fr/>

⁴ <http://www.bmvr.mairie-marseille.fr/Fede/Main.asp?lang=FR>

⁵ Paris et les trois départements de la petite couronne n'ont pas de BDP ; la collectivité départementale de Mayotte si, par exception parmi les DOM-TOM.

investissements⁶, 17,65% ne proposent que des imprimés, 16,35% n'ont pas accès à l'internet.

- D'autre part, des disparités strictement géographiques subsistent entre et à l'intérieur même des bassins de population ; une soixantaine de communes de plus de 10.000 habitants n'ont pas de BM.
- En outre, il ne faut pas négliger l'accessibilité même à la bibliothèque : la moyenne nationale des horaires d'ouverture hebdomadaire s'établit à 20h28 (30h53 dans les communes de plus de 10 000 habitants) ; 78 bibliothèques (2,7%) sont ouvertes le dimanche ; un des principaux reproches spontanés des usagers correspond à l'inadéquation et à la complexité desdits horaires.
- Différentes études ont montré que la zone de chalandise d'une bibliothèque s'étend jusqu'à une distance horaire de 10 mn à pied, et 15 en voiture ; 9 Français sur 10 déclarent savoir où se trouve la BM la plus proche de chez eux, et 80 % estiment qu'elle est à moins de 10 mn de leur domicile.
- Dès lors que les bibliothèques sont considérées comme des espaces de convivialité, et de travail sur place, le nombre de places assises disponibles semble faible (0,04 par habitant desservi).
- La question de la « taille critique » d'une BM n'a pas fait à ce jour l'objet d'une étude spécifique ; il semblerait que les médiathèques centrales et les équipements de quartier ne drainent pas exactement le même public (plus de personnes âgées dans les bibliothèques de proximité par exemple). La surface minimale requise pour bénéficier d'une aide de l'État est de 100 m². Le programme spécifique des « ruches » a rencontré un vrai succès dans les zones rurales (80 % des projets), pas dans les quartiers urbains difficiles.

2°) L'accès à la lecture des personnes en difficulté

- 40 % des Français éprouvent des difficultés pour lire ; 1 Français sur 2 a acheté un livre en 2005, 1 sur 3 n'a lu aucun livre⁷.
- 9 % des adultes (18-65 ans) ayant été scolarisés en France sont en situation d'illettrisme ; 4,5 % des jeunes de 17 ans sont en situation d'illettrisme, 11 % sont en difficulté face à l'écrit⁸.
- Les BM sont fréquentées par toutes les catégories de la population (58 % des usagers appartiennent à un foyer dont le revenu net mensuel ne dépasse pas 2300 euros), mais la stabilité sociologique reste forte : le taux de fréquentation varie entre moins de 30 % des Français faiblement diplômés, et près de 60 % pour les « Bac + 5 » (le niveau d'études demeure le facteur le plus discriminant pour fréquenter une BM, et plus encore pour s'y inscrire aux fins d'emprunt).
- Les populations issues de l'immigration sont aussi nombreuses à fréquenter les BM que la moyenne nationale (35 %) : 32 % des personnes originaires de l'Europe du sud, 33 % des personnes originaires des pays arabophones.
- Il n'existe pas d'enquête nationale systématique sur des offres spécifiques pour les personnes immigrées (exemple : livres en langue étrangère) ; celles proposées par certaines BM (Bobigny⁹ – 92 langues parlées dans la commune –, Grenoble¹⁰,...) sont

⁶ Soit une surface minimale par habitant à desservir, correspondant depuis 1986 à 0,07 m², du moins jusqu'à 20 000 habitants (0,015 au-delà).

⁷ Sondage SOFRES (<http://www.tns-sofres.com/>) 2005 pour Nathan, portant sur un panel de la population âgée de 15 ans et plus.

⁸ Sources : Agence nationale de lutte contre l'illettrisme ; enquête 2004 ministère de l'éducation /DEP.

⁹ <http://www.bobigny.fr/>

en revanche bien repérées, peut-être à cause de leur singularité. Faut-il y déceler une réticence issue de la conception universaliste et intégratrice qui prévaut dans les bibliothèques françaises (contre-exemple : les bibliothèques nord-américaines, ou allemandes) ?

- La méthode de langue la plus utilisée dans l'espace « autoformation » de la Bibliothèque publique d'information est le Français langue étrangère (presque 41 % des consultations en 2005).
- En 1999, la France comptait 7,3 % d'immigrés (4,3 millions) -part stable depuis les années 70 – et 5,6 % de personnes ne possédant pas la nationalité française – la proportion d'immigrés originaires du Maghreb est en progression (35 %) ¹¹.
- Ce sont les associations, au premier chef, qui s'occupent de l'accès au livre de populations socialement et culturellement fragilisées (exemple : bibliothèques de rue d'ATD Quart monde ¹²). Il n'existe pas de données nationales permettant d'identifier les BM menant des actions « hors les murs » auprès de ces publics.

¹⁰ <http://www.bm-grenoble.fr/>

¹¹ Recensement INSEE (http://www.insee.fr/fr/home/home_page.asp) de 1999.

¹² <http://www.atd-quartmonde.asso.fr/>